



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 08 décembre 2022

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 2 décembre 2022

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 42
Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de présents participant au vote : 34
Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Marie-Hélène	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Pierre PRIBETICH	JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Nicolas SCHOUTITH
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Rémi DETANG	Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Dominique BEGIN- CLAUDET
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Jean-François DODET	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Jacques CARRELET
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Christine MARTIN	DE LOISY
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Madame Océane CHARRET- GODARD	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Dominique GRIMPRET	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Philippe BELLEVILLE
Madame Danielle JUBAN	Monsieur Laurent GOBET	
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Madame Dominique MARTIN- GENDRE	
Madame Claire TOMASELLI		
Monsieur Philippe LEMANCEAU		

Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Patrick CHAPUIS	Madame Céline TONOT pouvoir à Monsieur Jean-Patrick MASSON
Monsieur Patrick BAUDEMONT	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Monsieur Didier RELOT pouvoir à Monsieur Philippe BELLEVILLE
	Madame Monique BAYARD pouvoir à Monsieur Dominique GRIMPRET

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES

UFR Sciences de santé - Projet SIMLIFE, technologie de simulation en Santé Numérique – Demande de subvention d'équipement pédagogique innovant

L'UFR des Sciences de Santé de l'Université de Bourgogne soutient un projet dénommé « SIMLIFE » porté par le Professeur Nicolas Cheynel, chirurgien au CHU Dijon-Bourgogne et professeur d'anatomie, qui consiste en un important programme de modernisation / numérisation du laboratoire d'anatomie dont il est directeur.

Le cœur de ce programme est constitué de la technologie SIMLIFE qui est une méthode de simulation numérique de haute technologie à destination des chirurgiens en formation initiale ou continue, ou à destination des chirurgiens experts (Cf. en annexe la présentation du projet SIMLIFE).

Basé sur le nouveau paradigme pédagogique « du corps au pixel », SIMLIFE fait évoluer le laboratoire d'anatomie de l'UFR des Sciences de Santé de Dijon. Il comporte différents dispositifs : captation numérique, table de dissection virtuelle, casques de réalité virtuelle (holographie), connectés aux différents réseaux. En cours de déploiement dans les principaux laboratoires d'anatomie dans le monde, SIMLIFE se présente sous la forme d'un module électro-technique couplé à un logiciel numérique performant permettant de recréer, sur des corps donnés à la science, des conditions physiologiques de circulation sanguine et de respiration très proches du réel (cette technologie est homologuée et respecte les lois de la déontologie et de l'éthique).

L'acquisition de cette technologie commercialisée par la société SIMEDYS viendra enrichir le panel des techniques de simulation médicale offertes aux professionnels de santé sur le site hospitalo-universitaire de Dijon. Cette plateforme constituera ainsi un élément majeur d'attractivité pour les internes et donc pour la dynamique du grand campus dijonnais soutenue par le Technopole Santenov, notamment dans le cadre du projet de l'UFR Sciences de santé candidat à l'AMI Compétences et Métiers d'Avenir en Santé numérique. Le Doyen de l'UFR Sciences de santé et le Président du Comité Médical d'Etablissement du CHU Dijon-Bourgogne soutiennent ce projet (Cf. courriers de soutien en annexe).

Par délibération du 23 juin 2022, le Bureau métropolitain a décidé d'accorder à l'UFR sciences de santé une subvention de 50 128 € pour soutenir ce projet emblématique en santé numérique.

Or, par un courriel du 4 octobre 2022, la direction des finances de l'UFR Sciences de santé a informé Dijon Métropole d'une actualisation de la demande subvention déposée. Celle-ci passe ainsi de 50 128 € initialement sollicités à 44 609 €, conformément au plan de financement validé avec la Région Bourgogne-Franche-Comté qui soutient ce projet à hauteur de 57 466 €, auquel s'ajoute l'autofinancement de l'UFR Sciences de santé qui passe de 20 000 € à 25 519 €.

Le Bureau, après en avoir délibéré, décide :

- **d'attribuer** à l'UFR des Sciences de santé de l'Université de Bourgogne, une subvention de 44 609 € au titre du renforcement de la filière de formation en Santé Numérique du territoire, en lieu et place de la subvention de 50 128 € initialement attribuée par le Bureau métropolitain du 23 juin 2022;

- **d'approuver** le projet de convention de financement annexé à la présente délibération et autoriser Monsieur le Président à le signer ;

- **d'autoriser** Monsieur le Président à prendre toute décision, et à signer tous actes et toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier.

SCRUTIN

POUR : 39

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 5 PROCURATION(S)

Le secrétaire,
Monsieur HOAREAU

Le Président,
Monsieur REBSAMEN